



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 685/2021
Date de la séance du CE : 9 juin 2021
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2021.STA.674
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Madame la députée Sabina Geissbühler-Strupler, Herrenschwanden, avec effet au 18 juin 2021.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Madame **Alik Panayides**, née en 1964, Ostermundigen, inscrite sur la liste 2, Schweizerische Volkspartei Mittelland Nord, dans le cercle électoral du Mittelland septentrional,

élue au Grand Conseil au 19 juin 2021.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'Etat